

La vengeance au Tatzet : (récit)

Autor(en): **Montandon, Charles**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **77 (1950)**

Heft 8

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-227336>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La vengeance au Tatzet

(Récit) par Charles MONTANDON

— Non, y a rien à faire, tu le fais trop cher. Une espèce de crouïe pré qui donne à peine un char de recor tous les ans, des derbounaires qui feraient déru-piter une bossette, deux ou trois blessonniers avec des poires aussi petites que des neurons, et puis encore blaites avant d'être mûres... Ma fi non : faudrait quand même pas me prendre pour un tâdié !

Ils étaient assis dans un coin du carnotzet de la « Croix-Blanche » et buvaient quartette en devisant autour d'un demi de Saint-Saph. D'un côté, le gros Tatzet, agriculteur cossu, syndic, député, amodiateur, père de trois dragons, et tout le bataclan ; bref, un homme de sorte, fier de son ventre bedonnant et de sa figure resplendissante, plus fier encore de ses cinquante poses, de son taureau de nonante-cinq points et de sa moissonneuse-lieuse-batteuse ; les batoilles du village n'avaient peut-être pas tout tort en chuchotant qu'il avait le cotzon trop sanguin pour ne boire que du Château-la-Pompe...

En face de lui, Biboutze, le fiston à Gueliet de la Loyettaz, était aguillé à cabeïon sur un de ces botatius de deux mètres de haut qu'on voit dans les bars de par Lausanne ; homme court et malingre, il formait un vivant contraste avec son important combourgeois ; un crazet, quoi, qui faisait un bocon le mède et était connu loin à la ronde comme un tout fin et un sâ tot ; malgré ses modestes dimensions, il avait réussi à ruper presque tout ce que son père lui avait laissé.

Et Biboutze avait tant de peine à nouer les deux bouts qu'il vendait ses champs l'un après l'autre ; justement, il en avait un qui était droit en face du rural au Tatzet, et qui, ma foi, aurait rude bien

arrondi le domaine du syndic ; celui-ci, du reste, guignait ce lopin de terre depuis un pair de temps déjà. Et c'était de cela que discutaient nos deux paysans. Biboutze exigeait de son pré un prix de la metzance ; et bien sûr, en rusé Vaudois qu'il était, le Tatzet ne voulait marcher, espérant que son rival serait bien forcé de capituler une fois ou l'autre. Mais, comme dit le revê, à malin, malin et demi.

Biboutze s'était levé, ou plutôt était descendu de son siège ; il bailla une poignée de mains au syndic et s'en alla. Le Tatzet, un peu perplexe, n'entendit pas ce sacré Biboutze murmurer dans sa barbe :

— Attends-te voire, bougre de crâpin ! Tu peux renasquer et piorner tant que tu veux, mais je t'aurai, y a pas de nâni...

Le lendemain matin, après avoir épanché son fumier et pris les dix-heures, le Tatzet enchapplait sa faux, quand brusquement il fit un saut et blêmit de rage en regardant du côté du pré à Biboutze. Ce dernier était là, en effet, et il discutait avec un individu de pouète mine ; à voir son foulard rouge autour du cou, ses pantalons rabistoqués et ses tzausses repêches, c'était à n'en pas douter un bohémien ; du reste, le soir avant, en portant ses boilles pour couler son lait, le syndic avait vu une bande de ces vanniers rôder par le village.

— D'accord, disait Biboutze en parlant haut pour être compris du syndic : d'accord pour ce prix-là, on va pouvoir s'arranger ; vous serez rude bien ici pour amener vos roulottes. Et puis, ajouta-t-il en clignant de l'œil, vous trouverez tout ce qu'il vous faut dans la courtine d'en face.

— Foui, répondit l'autre avec un mauvais sourire et un accent d'en-là à tout casser, güet, kompris ; et il imita le geste de celui qui tord le cou à une dzenellie.

La terreur maintenant gagnait le Tatzet.

— Charrette de Biboutze, quequellait-il, amener un de ces hématlôses, un vaurien de par les Allemagnes... Crétze de galliâ, tu veux me faire dévaliser ; faudra cotter d'attaque mon écurie. Oh, mais ça se passera pas ainsi !

Biboutze, qui s'était arrangé avec le tzigane au prix d'une crouïe bouteille de Gollion, attendit avec confiance les effets de son habile manigance. Et cela ne tarda pas. Le soir, le syndic s'amenait, tout doux et tout souriant :

— Ecoute voire, mon ami, fit-il, j'ai réfléchi, et je me suis dit qu'après tout ton pré ferait joliment bien mon affaire, oh là voui. Bien sûr que je fais un sacrifice, mais rondzo ! J'accepte ton prix.

— A la bonne heure, répondit l'autre en étouffant péniblement une monstre recaffée. Y en a bien un qui m'en a offert davantage, mais quand on est de vieux amis comme nous... Et puis j'aime pas les niézes. Alors, on va arroser ça ?

Biboutze sacrifia ce jour-là son plus gros boutefat : Sans l'ombre d'un regret...

* * *

Le Tatzet avait été proprement roulé ; et son rival ne se faisait pas faute de le bouailer sur les toits. Durant les semaines qui suivirent, les quolibets plurent à la roille sur la tête de l'infortuné syndic. Celui-ci avait bisqué, c'est vrai, mais il

s'était bien vite calmé, tenant à sa réputation d'homme pondéré et maître de soi. Il n'en nourrissait pas moins un ardent désir de revanche, et n'attendait que l'occasion propice.

— Oh, disait-il d'un air pottu, la vengeance est un plat qui se mange froid. Ce tzerpifou peut bien dire pî que pendre de moi, rira bien qui rira le dernier !

Les choses en étaient là, et commençaient à se tasser, quand arriva le temps des élections. C'est que par chez nous la période des votes est la plus importante de l'année avec le jour de la boucherie, la communion du bouèbe et le ressa de fin de récoltes. Et à Tiurnens-la-Botoille comme dans les autres villages du canton, les esprits étaient excités. Comme le village avait vu s'installer sur son territoire quelques industries, sa population avait dépassé le chiffre fatidique de huit cents âmes, si bien que la municipalité n'était plus élue comme dans le temps par le corps électoral, mais bien par un Conseil communal.

Biboutze lui-même fut l'artisan de sa déconfiture. C'était un orgueilleux — un monte-job, comme disent les Britchons. Depuis que sa mère-grand, la Fanny, une espèce de chauche-vieille un peu mystérieuse, avait découvert avec son bâton de noisetier une source au Bugnon, dont la commune avait un urgent besoin pour abreuver ses habitants, il s'était cru indispensable à la bonne marche de la localité ; et la haute opinion qu'il avait de lui monta encore d'un cran quand un héraldiste lui apprit, au Comptoir, que sa famille était la plus vieille de Tiurnens-la-Botoille. Aussi décida-t-il de se présenter comme candidat à la municipalité.

— S'agit maintenant de faire place à des plus jeunes, dit-il un jour, quoiqu'il fût contemporain du syndic.

— Vouai, lui répondit ce dernier, tu as peut-être bien raison ; c'est pas tout rose de diriger une commune, surtout qu'il y

en a toujours qui ont le mors ouvert, toujours à rouspéter. Je crois bien que je m'en vais me retirer. Dis voire, tu ferais des fois un bon municipal, hein ?

Biboutze jubilait ; si le syndic ne mettait pas les bâtons dans les roues, il était sûr de passer. Car le Tatzet était un homme respecté et considéré, surtout depuis qu'on l'avait vu toucher la main à un conseiller d'Etat lors de l'inauguration de l'eau ; et puis, son revîre-père-grand avait été le premier député du cercle en 1845 ; c'est lui qui, à Lausanne, était monté au Château avec le Riquet Druey pour dire à ces tzaravoûtes de conservateurs : « Acutadé, se vo volliâi pâ vo fere éclaffâ la tîta pè mes païsan, vo bâille lo conchet dè fotre lo can d'ique ! » Aussi notre syndic personnifiait-il la tradition, tandis que la couleur de prédilection de Biboutze tirait plutôt sur le violet. A-t-on idée, mon té !...

Toujours est-il que Biboutze, fort encouragé, commença à faire des courbettes par le village ; on le vit même faire des excuses au Loyon qu'il avait offensé en le traitant de mouilleur de lait. De partie de cave en partie de cave, il acquit la conviction qu'il avait pour lui la majorité des conseillers communaux. Mais il avait compté sans le syndic, plus fin diplomate qu'il ne pensait.

Le Tatzet s'était mis à organiser de mystérieuses réunions autour de son guillon. Peut-être son vin était-il meilleur que celui de son adversaire (il avait misé les fines bouteilles qui restaient de l'Abbaye) ; car presque tous les conseillers firent un séjour dans sa cave. Jusque tard dans la nuit dans l'ombre des larges murs voûtés, des groupes de citoyens étaient rassemblés autour du Tatzet, discutant et buvant tout à la fois.

— Ecoutez, disait le syndic, j'ai décidé de me laisser reporter, cédant aux pressantes sollicitations de plusieurs collègues. Car il y a des gaillards au village qui sont en train de monter une manœuvre

louche. Biboutze, par exemple ; voyez-vous cet écroué à la municipalité ? Mais c'est la ruine de la commune !

Ce brave Tatzet s'énervait :

— Sacré tonnerre, est-ce qu'on a fait du boulot, oui ou non ? Les vitraux de Mossieu le ministre, les costumes de la fanfare, les réparations au collège, le goudronnage de la grande route, l'inauguration de l'eau, et pi c't année, la Grande Salle... Tout ça pendant ces vingt ans que j'ai été syndic. Vous voulez quand même pas laisser ce hotzâ foutimasser dans les affaires communales. S'agit de se démostiller. Santé !

Et chacun, grisé par le bon vin et les paroles vigoureuses de son propriétaire, apportait ses griefs contre Biboutze. C'était le grand Bredzu qui ramenait sa vieille histoire de vaches tuberculeuses ; et puis le maqueïon, qui venait de refaire à neuf ses boïtons, vibrat d'indignation en racontant que Biboutze ne lui avait pas laissé ouvrir une bornache contre chez lui.

Finalement, le syndic fit un signe, et toutes les têtes se rapprochèrent :

— Dites-voire, chuchota-t-il, je vais vous proposer quelque chose ; il faudrait pouvoir...

Biboutze, malheureusement pour lui, ne sut jamais la fin de la phrase. Confiant en l'avenir et en des promesses gratuites, il se voyait déjà élu et avait commencé d'écrire un petit discours bien senti. Pour une fois, si malin qu'il fût, il se fit prendre à son propre jeu.

Enfin arriva le jour de l'élection de la municipalité. Le syndic, les municipaux sortants, les conseillers, dont Biboutze, tout le monde était présent dans la salle du Conseil, au collège. Les visages étaient frais rasés, la bourgeoise avait refait le nœud de cravate, les habits avaient des plis impeccables. Monsieur le Préfet était venu tout exprès du chef-lieu pour l'as-sermentation.

L'élection du bureau eut lieu sans incident. On passa alors à celle de la municipalité. Biboutze échangeait des coups d'œil avec ceux sur lesquels il croyait pouvoir compter ; mais il lui semblait avoir surpris des sourires un peu étranges. Et en effet, malgré la candidature de Biboutze, tous les municipaux sortants furent réélus avec de confortables majorités, et le Tatzet sortit en tête. Biboutze, confus et écumant de rage, n'obtint qu'un nombre infime de suffrages ; son résultat fut accueilli avec des ricanements. Le Tatzet, lui, était fier de lui !

Il ne restait plus qu'à repourvoir le poste d'huissier, le titulaire ayant démissionné, n'étant pas assez rétribué. Des regards furtifs s'échangèrent. Un silence singulier s'établit quand, le dépouillement

opéré, le président se leva pour annoncer :

— Est élu huissier, Jean-Marc Gueliet, dit Biboutze, par trente-cinq voix sur quarante-six votants !

Biboutze, que cette annonce avait mis hors de lui tout d'abord, demanda ensuite avec beaucoup de dignité un instant de réflexion et sortit ; il rentra un peu après, et au milieu des éclats de rire, déclara renoncer à l'honneur qui lui était fait...

Après cet affront, Biboutze fit la potte à tout le village et n'adressa plus la parole au Tatzet. Ce fut probablement le point de départ d'une de ces féroces rognes de familles, fréquentes dans nos campagnes, et qui, sauf honteuse capitulation d'une des parties, sont condamnées à durer à perpétuité.

A nos abonnés et lecteurs

Vous savez tous que la publicité contribue à la vie du journal.

Pour que le « Nouveau Conteur » soit toujours digne de son long passé, « FAVORISEZ NOS ANNONCEURS » et surtout dites-leur bien que vous avez vu leur annonce dans le « Conteur ».



BOUTEILLE ET VERRE
sont sœur et frère

**VERRERIES
 PAMBLANC**
 10 RUE HALDIMAND
 LAUSANNE